

Nous travaillons à vos côtés face aux défis du transport de marchandises et de la transition écologique : depuis 1996, le Plan wallon soutient le secteur fluvial et intermodal ainsi que son développement.

#### »»» Nos objectifs :

Nous contribuons au développement du transport fluvial et intermodal de marchandises en Wallonie.

Nous participons au déploiement d'une flotte de navigation intérieure performante.



#### »»» Vous souhaitez :

- acheter un premier bateau ?
- verdir votre bateau ?
- installer des équipements logistiques neufs et innovants sur votre bateau ?
- investir et contribuer au développement du transport fluvial ou ferroviaire de marchandises ?
- faire du transport fluvial de conteneurs ?

Nous vous accompagnons dans vos projets !

Nous vous invitons à consulter notre site internet ainsi que nos différentes fiches techniques pour plus d'informations sur les différentes primes accordées par le Plan wallon et leurs conditions d'octroi :

<http://mobilite.wallonie.be>





## »»»» Le Plan wallon en quelques chiffres :

- 6 plans successifs
- 2 cibles principales : les entreprises et la batellerie
- 966 demandes d'aide
- 134 millions € d'investissement privé
- 34 millions € d'aides octroyés

Ce qui équivaut sur un an à :

- + 5 000 000 tonnes sur les voies d'eau
- 200 000 camions sur les routes
- 40 000 tonnes de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère

## »»»» Le saviez-vous ?



Le transport fluvial et intermodal de marchandises présente de nombreux avantages.

- »»» Il est plus sûr que le transport routier.
- »»» Il ne subit pas les embouteillages et restrictions de la circulation routière.

Le transport fluvial offre également des atouts écologiques importants !

- »»» Un bateau de 2 000 tonnes adapté à la navigation à grand gabarit transporte l'équivalent de 80 poids-lourds roulant à pleine charge.
- »»» Le transport fluvial émet 3 à 6 fois moins de CO<sub>2</sub> à la tonne transportée que le transport routier et il est 45 fois plus silencieux.